

#02

Lettre d'actualités du TENAQ
Octobre 2022

Entente régionale des 13 Syndicats
Départementaux d'Énergie



EDITO

Changement climatique, flambée des prix de l'énergie, inflation, pénurie des ressources... Ces bouleversements impliquent de profondes transformations pour nos territoires et nécessitent des collectivités une forte anticipation et une rapide capacité d'adaptation.

Les membres du TENAQ mènent depuis de nombreuses années une politique active autour des sujets qui nous pressent aujourd'hui et ont déjà tracé une feuille de route projetée vers l'avenir afin de préparer notre région de 2030 et de 2050.

Au regard des enjeux majeurs que sont la transition écologique et la sobriété énergétique, il nous faudra mobiliser d'importants moyens financiers dans un contexte économique difficile. Pour ce faire, nous devons agir ensemble !

Bonne lecture, bien à vous.

Philippe DUCENE

Président du SDE 24
Président du TENAQ
Vice-président de la FNCCR

EVENEMENT NATIONAL : Le TENAQ au cœur du Congrès de la FNCCR



SOMMAIRE

ACHAT D'ÉNERGIE // L'intérêt du groupement d'achat dans le contexte de hausse des prix

FOCUS LOCAL // Eclairage public, le SDEER 17 améliore le suivi de son parc

CHALEUR RENOUVELABLE // Une série d'évènements dédiés à l'énergie

EVENEMENT NATIONAL // Le TENAQ au cœur du congrès de la FNCCR

MOBILITE DURABLE // Stations GNV/BioGNV : Témob accélère son déploiement en Nouvelle-Aquitaine.

ACHAT D'ÉNERGIE // L'intérêt du groupement d'achat dans le contexte de hausse des prix

Les collectivités doivent faire face à des hausses de prix "stratosphériques" de l'électricité et du gaz.

Cela risque d'avoir des conséquences sans précédent sur leur budget 2023, à telle enseigne que certaines envisagent la fermeture de leur piscine et autres équipements publics.

En adhérant au groupement régional d'achat, les collectivités ont atténué la flambée des prix affectés par les cours de l'énergie.

En moyenne, on est sur des tarifs environ 10 % en dessous des prix du marché en électricité, et autour de -20% pour le gaz. Cela veut dire que cette stratégie est efficace et a joué un rôle d'amortisseur de cette hausse des prix.

Au final pour 2023, il faut multiplier les budgets énergie par 2,5 pour le gaz, c'est-à-dire qu'une commune qui payait 100 € va payer 250 € ; et plutôt par 3,5 pour l'électricité contre 5 ou 10 fois pour certaines collectivités parties toutes seules.

Le groupement s'est appuyé sur une stratégie d'achat par tranche en analysant quotidiennement les courbes de prix de l'énergie sur la base de moyennes courte et longue.

Ce fractionnement des volumes d'énergie achetée, à des moments opportuns, a permis de "construire" un prix pour l'électricité et le gaz à des conditions moins défavorables que pourrait le laisser augurer le marché de l'énergie.

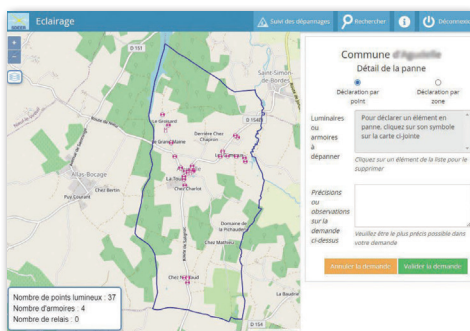
FOCUS LOCAL

ECLAIRAGE PUBLIC //

Le SDEER 17 améliore le suivi de son parc

En Charente-Maritime, le SDEER 17 a fait développer par une PME locale un nouvel outil Internet destiné à simplifier la déclaration des pannes d'éclairage public. Cette plateforme permet également de suivre les opérations de dépannage, pour le compte des 454 communes qui lui ont transféré leur compétence.

Sur simple clic dans une cartographie interactive, les élus ou agents communaux peuvent ainsi informer simultanément le SDEER 17 et l'entreprise prestataire chargée des travaux de dépannage. C'est sur cette même plateforme que le prestataire effectuera son compte-rendu d'intervention, visualisable à la fois par le SDEER 17 et par la Commune, via un tableau de suivi.



Ce logiciel exploite les données d'un système d'information géographique des ouvrages d'éclairage public, sur lequel ont préalablement été géoréférencés les quelques 150 000 luminaires et 9 000

armoires de commande. La plateforme a bénéficié d'une attention poussée en matière d'ergonomie et a fait l'objet de plusieurs périodes de test, sur des panels de taille croissante - la dernière ayant concerné une quarantaine de communes en février 2022.

Avec plus de 10 000 opérations de dépannage traitées chaque année, cette solution va réellement permettre aux équipes du SDEER 17 de gagner en réactivité. De plus, grâce à son système de traçabilité des interventions, le SDEER 17 va pouvoir désormais visualiser les luminaires les plus fréquemment en panne, et permettre ainsi d'orienter ses programmes de travaux vers les communes prioritaires.

CHALEUR RENOUVELABLE // Une série d'événements dédiés à l'énergie



Le 10 novembre 2022 au Palais de la Bourse à Bordeaux, le TENAQ sera l'un des partenaires officiels du Séminaire régional "Chaleur renouvelable en Nouvelle-Aquitaine".

Cet événement organisé par la Région et l'ADEME est destiné aux collectivités, entreprises, bailleurs sociaux, bureaux d'études, architecte, syndicats d'énergie... Il a pour objectif de présenter et d'échanger sur les conditions qui rendent les solutions 100% chaleur renouvelable possibles en Nouvelle-Aquitaine.

Retrouvez l'intégralité du programme et inscrivez-vous sur : <https://adm-chaleur-nouvelle-aquitaine.ademe.fr/>

EVENEMENT NATIONAL //

Le TENAQ au cœur du congrès de la FNCCR

Du 27 au 29 septembre 2022, l'entente TENAQ représentait les Syndicats d'énergie de la région Nouvelle-Aquitaine au Congrès national de la FNCCR.

Pour son 38^{ème} congrès organisé à Rennes, la FNCCR - Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies a battu les records de fréquentation avec la venue plus de 2400 visiteurs.

Elus et agents des territoires urbains comme ruraux, décideurs publics, directeurs et directrices de groupes nationaux... nombreux étaient présents à ce rendez-vous incontournable autour des services publics locaux : énergie, eau et numérique.

Xavier PINTAT – Président de la FNCCR et du SDEEG 33, a ouvert ce congrès en rappelant l'intitulé de cette édition "Rebondir et se réinventer ensemble".

En effet, l'inventivité, la coopération et la solidarité entre les collectivités, au service de tous, dans un contexte de crises (énergétique, climatique, sanitaire, géopolitique) seront selon lui des qualités indispensables pour relever les multiples défis qui nous attendent et réussir la transition que vit actuellement notre monde.

Avant de donner la parole à ses invités et partenaires de l'évènement (Territoire d'énergie Bretagne, Rennes Métropole, Mégalis Bretagne, Région Bretagne et la Préfecture de Bretagne), Xavier PINTAT a assuré à ses adhérents, soit plus de 800 établissements publics, que la FNCCR restera un pilier pour les accompagner, défendre leur intérêt et porter leur voix au niveau national.



Lors de cet évènement, plusieurs Syndicats d'énergie et Sociétés d'Economie Mixte de Nouvelle-Aquitaine ont également été mis à l'honneur en participant à différentes tables-rondes :

- **Jacques DESCHAMPS**, Président de Énergies Vienne, sur la rénovation énergétique des bâtiments publics ;
- **Catherine COUSINARD**, Directrice Générale de SÉOLIS, sur l'avenir des Entreprises Locales de Distribution (ELD) ;
- **Mathieu ECHEVERRIA**, Responsable du service Transition énergétique au SDEEG 33, sur les achats d'énergie ;
- **Angélique GARET**, Responsable adjointe du service Relations aux Collectivités au SIEDS 79, sur le déploiement du PCRS dans les territoires ;
- **Lionel ARMAGHANIAN**, 1^{er} Vice-président du SDE 24, sur la stratégie de rénovation de l'éclairage public ;
- **Anna WACHOWIAK**, Directrice Générale Adjointe Stratégie Innovation Marchés de SORÉGIES, et **Pascal de SERMET**, Président de la SEM AVERGIES, sur les nouveaux modèles économiques de production d'énergies renouvelables.
- **Sophie LABATUT**, Directrice Générale Adjointe du SDEEG 33, et **Caroline LAGARDE**, Responsable du service Relations aux Collectivités au SIEDS 79, sur la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Signature sur le stand du TENAQ



Lors du congrès de la FNCCR, le SDEEG 33 et la Banque des Territoires ont officialisé leur partenariat en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments publics de la Gironde.

En signant cette nouvelle convention, le SDEEG 33 va pouvoir proposer, en plus de son accompagnement technique, une solution de financement "intracting" aux collectivités.

Ce dispositif innovant permet aux communes de réaliser des travaux de performance énergétique générant des économies d'énergie à court terme, qui seront par la suite affectées au remboursement des avances consenties par la Banque des Territoires.

Témob : roulez au naturel !

Plus d'infos sur temob.fr

MOBILITE DURABLE //

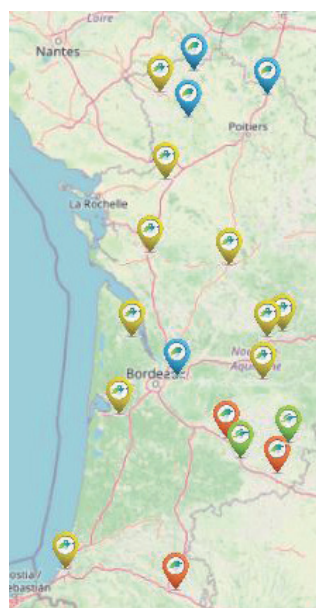
Stations GNV/BioGNV : Témob accélère son déploiement en Nouvelle-Aquitaine

Lancé en 2021, Témob est un réseau de stations GNV/BioGNV en cours de développement sur la région Nouvelle-Aquitaine.

Créé par 14 Syndicats d'énergie et Sociétés d'Economie Mixte répartis dans 11 départements de la région, Témob est soutenu par de nombreux acteurs dans le domaine de la mobilité durable : Région, FNCCR, opérateurs gaziers, entités représentatives des transporteurs routiers...

Les objectifs de Témob sont d'offrir aux différents utilisateurs potentiels publics et privés un accès à un réseau régional cohérent, alimenté en carburants renouvelables et produits localement.

Ainsi, les membres du réseau Témob participent activement à l'accélération de la transition énergétique du territoire en accompagnant le développement des nouveaux modes de déplacement.



Les membres de Témob cherchent également à associer, dans la mesure du possible, plusieurs énergies renouvelables au sein d'une même station.

Ces stations pourront concerner uniquement le BioGNV, mais aussi être couplées avec des bornes de recharge pour véhicules électriques de types superchargeurs alimentés en électricité verte, et à terme, proposer des points d'avitaillement en hydrogène décarboné.

A ce jour, le réseau Témob compte 2 stations en service sur le Lot-et-Garonne (en vert sur la carte). D'ici fin 2022, ce sont 4 nouvelles stations (en bleu) qui seront ouvertes au public en Gironde, dans les Deux-Sèvres et en Vienne. 13 autres stations Témob sont actuellement en cours de réflexion (en jaune) et en phase d'étude (en orange) sur la région.

Témob projette l'émergence de 25 stations GNV/BioGNV à l'horizon 2025, en lien avec l'objectif affiché par la Région Nouvelle-Aquitaine dans son schéma de déploiement. Aujourd'hui, 214 stations sont ouvertes sur le territoire national, dont 18 en Nouvelle-Aquitaine.

La production de biogaz, un atout majeur pour la région Nouvelle-Aquitaine

Les membres de Témob travaillent en parallèle sur le développement de la méthanisation. En effet, les départements de Nouvelle-Aquitaine présentent des gisements importants de matières organiques méthanisables. Une fois injecté dans le réseau de distribution de gaz naturel, le biogaz permet de valoriser une production locale en alimentant aussi bien tous les usages domestiques que les stations d'approvisionnement de BioGNV.

Le développement du biogaz semble très pertinent au vu des études menées dans les différents départements de la région. Cette production couvrirait largement les besoins nécessaires au niveau local et permettrait donc de revendre une partie de la production au niveau national. Au-delà de son modèle économique intéressant, le biogaz a des effets immédiats sur la décarbonation des consommations d'énergie, permet de relocaliser des activités productrices en France et participe ainsi à créer des emplois dans les territoires.

Contact TENAQ : Camille BOULLEVEAU, Directrice du SDE 24

05 53 06 62 00

c.boulleveau@sde24.fr